



Plan 7.7.11

DÉLIMITATION DE L'AFFECTATION RURALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE RIMOUSKI (POINTE À SANTERRE)



Affectation rurale

Périmètre urbain

Zone agricole

Projection cartographique: MTM Système de coordonnées planes du Québ Système de référence péndésique: NAD 83

ources des données: ase de données topographiques du Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la faune

Base de données MRC de Rimousis-Neigene.

Corrigé par: Lucie Alice Côté 1 octobre 2013 Vérifié par: François Loiselle

Schéma d'aménagement et de développement 11-09 Règlement 03-14 Adopté le 23 octobre 2013 En vigueur le 20 décembre 2013